

Les misérables «swiss made» s'offrent un casting international

COMÉDIE MUSICALE

Une production romande monte *Les misérables* en automne 2009, au Palais de Beaulieu. Quelque 150 chanteurs professionnels suisses et étrangers étaient auditionnés jusqu'à hier.

CAROLINE RIEDER

Ambiance musicale dans l'enceinte de la HEP, à l'avenue de Cour. Durant quatre jours, l'Aula des Cèdres accueillait un casting d'envergure. Quelque 150 chanteurs professionnels de Suisse et d'Europe étaient auditionnés pour participer à la comédie musicale *Les misérables*, qui sera montée du 11 septembre au 10 octobre 2009, au Théâtre de Beaulieu.

«Musicalement, c'est très intéressant, ça n'a rien à voir avec de la variété bas de gamme»

HERVÉ KLOPFENSTEIN,
CHEF D'ORCHESTRE

Les nouveaux arrivants, sélectionnés sur dossier parmi 400 postulants, se font tirer le portrait, puis tuent le temps en attendant «leur» moment. Les dix minutes fatidiques où ils se produiront avec deux chansons et un monologue de leur choix. Certains font les cent pas, d'autres des vocalises. A l'étage, ces pros, qui incarneront peut-être les personnages de Victor Hugo, de Cosette aux Thénardier, en passant par Jean Valjean, patientent sur un grand canapé en cuir. Allongé sur la banquette, son sac à dos en guise d'oreiller, un Hollandais pique un petit somme. Arrivé tôt hier matin, il n'a dormi que quatre heures.

Le spectacle s'appuie sur une production romande, avec des pro-

fessionnels reconnus à la barre. Le metteur en scène Gérard Demierre s'attaque pour la première fois à un genre peu couru en Suisse romande. Il juge «le livret extrêmement bien fait», et cherche des chanteurs avec un vrai potentiel théâtral. A la direction musicale, un chef classique qui se dit très «œcuménique». Hervé Klopfenstein remarque: «Musicalement, c'est très intéressant, ça n'a rien à voir avec de la variété bas de gamme.» Il voit d'un très bon œil le fait que le Conservatoire de Lausanne s'ouvre à ce genre. Les musiciens qui composeront l'orchestre sont issus de ses rangs, tout comme la coach vocale. Brigitte Annoff, qui dirige la classe libre de comédie musicale, était incontournable dans ce rôle. Le baryton Stefano Kunz complète l'équipe en assurant la direction artistique.

Des voix suisses, si possible

Dans la salle, le quatuor de direction en entend de toutes les tessitures. Les candidats entonnent le *Temps des cathédrales*, un air de Martin Guerre, ou encore *Ces gens-là*, de Jacques Brel. Certaines voix sont puissantes, les crescendo fréquents. Pas de doute, ces professionnels connaissent la chanson. Plusieurs ont participé à la création des *Misérables*, à Paris. Un jeune Français, aujourd'hui un peu vieux pour Gavroche, qu'il a déjà interprété, tente sa chance pour le rôle de Javert.

Pourquoi pas un casting local pour cette production *swiss made*? «Il n'y a pas de tradition de comédie musicale en Suisse romande», note Hervé Klopfenstein. L'audition internationale était de surcroît une des nombreuses conditions pour obtenir l'autorisation de monter l'œuvre. Si la version anglophone cartonne toujours à Londres, l'original français n'a plus été joué depuis 1991. Brigitte Annoff précise que, «à qualité égale, nous privilégions les Suisses». Des Romands intégreront donc peut-être le spectacle. Hier, le jury a découvert une très belle voix venue du Locle. ■



CANDIDATE Fanny Drenthe chante dans la version hollandaise des *Misérables*. Venue exprès d'Amsterdam, elle a tenté hier sa chance pour la nouvelle version française, qui sera jouée à Beaulieu en automne 2009. LAUSANNE, LE 24 NOVEMBRE 2008

» «Cette audition, c'est déjà une aventure»

DICK POSTMA, 31 ans, a débarqué hier matin de Hollande, et il repart aujourd'hui. Le chanteur a rejoint Fanny et Peter, arrivés un jour avant. Tous trois se produisent dans la version hollandaise des *Misérables*, à l'affiche à Rotterdam. Ils seront ensuite sous les feux de la rampe à Amsterdam, jusqu'en mars 2009. «J'ai fait un diplôme de comédie musicale au Conservatoire et *Les misérables* est mon premier *musical* en tant que professionnel. Je trouverais intéressant de le chanter en français, même si je ne maîtrise pas bien la langue. Et ce serait une bonne façon de découvrir le travail vocal dans un pays étranger. Je ne vise pas un des rôles-titres, c'est



un trop gros investissement pour un mois de représentations. Mais participer à ce casting, mon premier en dehors de Hollande, est déjà une grande aventure.» **C. R.**

» «Dix ans que je rêve de cette pièce»

KEVIN ARMSTRONG, 33 ans, vient du Québec. Arrivé en Europe il y a six ans, le chanteur a commencé à l'Opéra de Zurich, après des études lyriques à Montréal. Il s'est ensuite déplacé au gré des productions, principalement en Allemagne. Jusqu'à la fin décembre, il incarne le rôle de Ponce Pilate dans *Jesus-Christ Superstar*, à Krienz (LU). Il est venu au casting, car «ça fait dix ans que je rêve de chanter dans cette pièce-là». Avec son timbre puissant, il vise le personnage de Jean Valjean, mais il est «bien sûr ouvert à un autre rôle, comme Marius ou Javert». Pas sectaire, celui qui excelle dans la comédie musicale pratique aussi l'opéra, le songwriting ou le rock.



Mais la comédie musicale lui plaît particulièrement car, ce qu'il aime, c'est avant tout le jeu sur scène. «Ça m'amuse plus que de chanter à l'opéra, c'est trop statique.» **C. R.**

L'Association des parents d'élèves est sur le point de renaître à Lausanne

ÉCOLE

En berne depuis 2003 faute de relève, le groupe des parents d'écoliers lausannois pourrait se reformer ce soir. Une renaissance encouragée par la création du nouveau Conseil d'établissement scolaire et de ses douze commissions locales.

Plus de 12 000 invitations envoyées afin de trouver des forces vives. Ce soir, tous les papas et les mamans d'écoliers sont conviés à une séance d'information. But de la rencontre? Faire renaître, à Lausanne, un comité désireux de gérer à nouveau une Association des parents d'élèves (APE). Et motiver des personnes afin d'intégrer les conseils d'établissements scolaires en cours de création dans la capitale vaudoise (*lire ci-contre*).

«Pour les parents, une telle association est un lieu idéal afin d'avoir plus de poids lorsqu'ils souhaitent formuler des demandes aux directions des écoles», résume Sylvie Pittet Blanchette. Et la secrétaire générale de l'APE-Vaud d'expliquer qu'avec la mise



Les écoliers et groupes de classe pourront interpeller le Conseil d'établissement qui regroupera parents, professionnels et autorités.

sur pied, actuellement, d'un Conseil des établissements lausannois, un dialogue devrait, désormais, véritablement s'engager entre tous les partenaires liés à l'école: «On ne va plus se regarder en chiens de faïence. Les discussions qui se dérouleront dans ces chambres consultatives permettront d'influer sur la vie des établissements. Et aussi de mieux comprendre les décisions prises par les professionnels.»

A sa disparition en 2003, l'APE-Lausanne réunissait plus de 800 membres. L'un de ses principaux faits d'armes? Les congés du mercredi matin: «C'est typiquement le genre d'idée qui a réussi à s'imposer grâce à une association. D'abord jugée saugrenue, elle a fini par être approuvée par les autorités.»

G. CO.

Séance d'information, Aula de l'Elysée, ce soir à 20 h.

Une commission par établissement

Le Grand Conseil a décidé, en 2006, le remplacement des anciennes commissions scolaires par un Conseil d'établissement, réunissant tous les partenaires liés à l'école, des autorités communales aux professionnels de l'enseignement, en passant par les parents d'élèves et les associations locales. «Ce dispositif doit servir à mieux insérer l'école dans la vie locale. Mais puisqu'à Lausanne il existe une multitude d'établissements, nous avons choisi de créer un seul Conseil pour l'ensemble du territoire avec une commission propre à chaque établissement, composée d'une vingtaine de représentants», a détaillé le municipal des écoles Oscar Tosato. «Ce schéma vise à prendre en compte les particularités géographiques et sociales des différents quartiers.» La nouvelle structure devrait être active à l'automne 2009, si le Conseil communal accepte son budget de fonctionnement (164 000 francs). **G. CO.**

Chauffards lausannois sur le banc des accusés

PROCÈS

En mai 2007, Tamara, 17 ans, décédait des suites d'un accident de voiture sur l'A1. Le procès des conducteurs fautifs a débuté hier à Genève.

Sur le banc des accusés, deux Lausannois d'une trentaine d'années. Le soir du 6 mai 2007, ils avaient fait la fête à Genève. Ils avaient beaucoup bu et ils retournaient à Lausanne continuer leur soirée sur la place Saint-François. Chacun conduisait sa propre voiture. Celle qui a provoqué l'accident roulait à une vitesse estimée entre 154 et 224 km/h. Son propriétaire est accusé d'homicide par négligence. La justice lui reproche également (comme à son compagnon) des infractions graves à la circulation routière. Mais surtout d'être partis des lieux sans porter secours ni aux six blessés ni à la jeune fille mourante. Ce dernier point est contesté par la défense.

A la barre des témoins, un ami des accusés ne peut pas croire que ces derniers aient pris la fuite après l'accident. Selon lui, les deux prévenus sont «des personnes loyales et droites».

Le tribunal a également écouté hier la version de la mère. Ce soir de mai 2007, sur le coup des deux heures du matin, elle raccompagne, avec une amie, sa fille, ses deux meilleures copines et son petit ami d'une virée en discothèque à Genève. Tamara s'assied à l'arrière, sur les genoux de son petit ami, par manque de place et sans ceinture de sécurité.

Sur l'autoroute A1 en direction de Lausanne, peu après la courbe du Vengeron, la mère de Tamara, qui roule à 80 km/h, voit dans le rétroviseur un véhicule qui fonce vers eux. Après un choc terrible, les deux voitures sortent de la route pour s'écraser contre des arbres. Ejectée du véhicule, Tamara gît sur le sol. Son pouls bat encore faiblement. La mère raconte: «J'ai commencé à crier: appelez l'ambulance! Une voiture s'est arrêtée. J'ai couru vers le conducteur. Je lui ai demandé de l'aide. Je me suis accrochée à lui. Il ne réagissait pas.» Plus tard, elle verra l'inconnu, en fait l'ami du chauffard, entrer dans sa voiture et démarrer.

L'audience reprendra le 19 décembre avec la fin de l'interrogatoire, le réquisitoire et les plaidoiries. **CATHERINE FOCAS GENEVE**